

ACADÉMIE FRANÇAISE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU JEUDI 16 NOVEMBRE 1893.

PROGRAMME DES PRIX DÉCERNÉS.

PRIX DE POÉSIE.

L'Académie avait proposé pour sujet du prix de poésie
à décerner en 1893 :

L'AFRIQUE OUVERTE.

Le prix n'a pas été décerné.

PRIX MONTYON

DESTINÉS AUX OUVRAGES LES PLUS UTILES
AUX MOEURS.

L'Académie a décerné deux prix de *quinze cents francs*
à chacun des ouvrages suivants :

Bossuet, historien du protestantisme, par M. ALFRED RÉ-
BELLIAU ;

Nouvelle Géographie moderne, par M. C. DE VARIGNY.

Douze prix de *mille francs*, à chacun des ouvrages sui-
vants :

La Grèce d'aujourd'hui, par M. GASTON DESCHAMPS ;

Sicile; croquis italiens, par M. RENÉ BAZIN ;

L'arbitrage international, par M. FERDINAND DREYFUS ;

Aventures et mésaventures de Joel Kerbabu, par M. EUGÈNE
MOUTON ;

Le Journal de M^{lle} de Sommers, par M. CHARLES DE BER-
KELEY ;

De Barcelonnette au Mexique, par M. ÉMILE CHABRAND ;

Les aventures de la Princesse Soundari, par MARY SUMMER
(M^{me} CHARLOTTE FOUCAUX) ;

La campagne de 1814, par le commandant WEIL ;

Josette, par M^{me} la baronne DOUBLE ;

Mon Chevalier, par GABRIEL FRANAY.

Le Crucifié de Keraliès, par M. CHARLES LE GOFFIC.

L'héritage de Marie Noël, par M. LOUIS MAINARD.

Huit prix de *cinq cents francs*, à chacun des ouvrages suivants :

- La Bible dans Racine*, par M. l'abbé L.-CL. DELFOUR;
Gallia, par M. CAMILLE JULLIAN;
Pour les grands et pour les petits, fables, par M. CHARLES RICHET;
Une perfection, par A. VERLEY;
Les étapes du Cirque Zoulof, par M. FRÉDÉRIC DILLAYE;
Les fables de l'école et de la jeunesse, par M. FRÉDÉRIC BATAILLE;
Chez les bêtes, par M. ARISTIDE COUTEAUX;
Adieu Jean! par M. HENRI ALLAIS.

PRIX SAINTOUR.

L'Académie a décerné, sur cette fondation nouvelle, deux prix de *cinq cents francs*, à chacun des ouvrages suivants :

- Maisons d'hommes célèbres*, par M. ANDRÉ SAGLIO;
Soldats de France, actions héroïques, par M. GASTON DE RAIMES.

PRIX GOBERT.

L'Académie décerne le grand prix de la fondation GOBERT à M. LE COMTE ALBERT VANDAL, pour ses deux volumes d'histoire sur : *Napoléon et Alexandre I^{er}*;

Le second prix de la même fondation est décerné à M. MARION, pour son étude sur : *Machault d'Arnouville et le contrôleur général des finances (1749-1754)*.

PRIX THÉROUANNE.

Ce prix, de la valeur de *quatre mille francs*, est ainsi réparti :

1° Un prix de *quinze cents francs* à M. ABEL LEFRANC, pour son ouvrage intitulé : *Histoire du Collège de France* ;

2° Deux prix de *mille francs* :

A M. WALISZEWSKI, pour son ouvrage intitulé : *Le roman d'une impératrice : Catherine de Russie* ;

A M. FERNAND BOURNON, pour son ouvrage intitulé : *La Bastille*.

3° Un prix de *cinq cents francs* :

A M. MAURICE JOLLIVET, pour son ouvrage intitulé : *La Révolution française en Corse*.

PRIX HALPHEN.

Ce prix, de la valeur de *quinze cents francs*, est décerné à l'ouvrage intitulé : *Un petit-neveu de Mazarin : Le duc de Nivernais et la fin du XVIII^e siècle (1763-1798)*, par LUCIEN PEREY.

PRIX GUIZOT.

Ce prix, de la valeur de *trois mille francs*, est décerné à M. JOSEPH FABRE, pour son ouvrage intitulé : *Le Mois de Jeanne d'Arc*.

PRIX BORDIN.

Ce prix, de la valeur de *trois mille francs*, est ainsi réparti :

Trois prix de *mille francs* à chacun des ouvrages suivants :

L'ambassade du duc de Créqui (1662-1665), par M. LE COMTE CHARLES DE MOÛY ;

Paul Rabaut, ses lettres à Antoine Court (1739-1755). — *Paul Rabaut, ses lettres à divers* (1744-1794), par M. CHARLES DARDIER ;

Le Rhône, histoire d'un fleuve, par M. CHARLES LENTHÉRIC ;

Une mention honorable, avec une médaille en or, est accordée à l'auteur des *Mémoires et souvenirs du baron Hyde de Neuville*.

PRIX MARCELIN GUÉRIN.

Ce prix, de la valeur de *cinq mille francs*, est ainsi réparti :

1° Deux prix de *quinze cents francs* :

A M. PAUL DECHARMES pour son ouvrage intitulé : *Euripide et l'esprit de son théâtre* ;

A M. GABRIEL SÉAILLES, pour son ouvrage intitulé :
Léonard de Vinci, l'artiste et le savant (1452-1519);

2^o Deux prix de *mille francs* chacun aux ouvrages suivants :

Histoire de la littérature française depuis son origine jusqu'à nos jours, par M. CHARLES GIDEL ;

Le théâtre au XVII^e siècle; La Comédie, par M. VICTOR FOURNEL ;

Une mention honorable est accordée à l'ouvrage intitulé :

Les passions criminelles, leurs causes et leurs remèdes, par M. BÉRARD DES GLAJEUX.

PRIX LANGLOIS.

Ce prix, de la valeur de *quinze cents francs*, est ainsi réparti :

1^o Un prix de *mille francs* à M. DANIEL LESUEUR pour sa traduction des *Œuvres de Lord Byron*, 2 volumes ;

2^o Un prix de *cinq cents francs* à M. J. DUPUIS, pour sa traduction du *Livre de Théon de Smyrne, philosophe platonicien*.

PRIX JULES JANIN.

Ce prix, de la valeur de *trois mille francs*, est ainsi réparti :

1° Un prix de *deux mille francs* :

A MM. ÉMILE et RAOUL PESSONNEAUX, pour la traduction des *Œuvres de Cicéron*;

2° Deux prix de *cing cents francs* :

A M. JUSTIN BELLANGER, pour sa traduction de la *Guerre des Gaules*;

A M. H. FERTÉ, pour sa traduction des ouvrages suivants : *Programme et règlement des études de la Société de Jésus*. — *De la manière d'apprendre et d'enseigner, par le R. P. Joseph Jouvency*. — *L'élève de rhétorique (Société de Jésus au XVIII^e siècle)*.

PRIX DE JOUY.

Ce prix, de la valeur de *quinze cents francs*, est ainsi réparti :

1° Un prix de *mille francs* à M. le marquis PHILIPPE DE MASSA, auteur d'un volume intitulé : *Zibeline*;

2° Un prix de *cing cents francs* à M. P. VIGNÉ D'OCTON, pour un volume intitulé : *Le Roman d'un timide*.

PRIX ARCHON-DESPÉROUSE.

Le prix ARCHON-DESPÉROUSE, d'une valeur annuelle de *quatre mille francs*, n'ayant pas été décerné en 1892, l'Académie avait à disposer, pour l'année 1893, d'une somme de *huit mille francs*.

Par suite de l'autorisation qui lui a été accordée par M. le Ministre de l'Instruction publique, d'y joindre la somme de *quatre mille francs*, montant du prix de poésie fondé par l'État, une somme totale de *douze mille francs* se trouvait à sa disposition pour récompenser des œuvres poétiques.

Ayant divisé cette somme en deux prix de *six mille francs* chacun. L'Académie en décerne un intégralement à M. JOSÉ-MARIA DE HEREDIA, auteur des *Trophées*;

L'autre somme de *six mille francs* est partagée ainsi qu'il suit :

1° Un prix de la valeur de *deux mille francs* est décerné à M. ANDRÉ LEMOYNE, auteur d'un volume de poésie intitulé : *Fleurs du soir*;

2° Trois prix de *mille francs* :

A M. ROBERT DE BONNIÈRES, auteur des *Contes à la Reine*;

A M. GRANDMOUGIN, auteur d'un drame en vers intitulé : *Le Christ*;

A M. F.-E. ADAM, auteur d'un volume de poésie intitulé : *Les Heures calmes*;

3° Deux prix de *cinq cents francs* :

A M. ANATOLE LE BRAZ, auteur d'un volume de poésie, intitulé : *La Chanson de la Bretagne*;

A M^{me} GUSTAVE MESUREUR, auteur d'un volume de vers intitulé : *Rimes roses*.

Une mention honorable est accordée à M. GASTON ARMELIN, auteur d'un volume de poésie, intitulé : *La gloire des vaincus*.

PRIX VITET.

Ce prix, de la valeur de *cinq mille huit cents francs*, a été décerné sans partage à M. GUY DE MAUPASSANT, aujourd'hui décédé.

PRIX MONBINNE.

Ce prix, de la valeur de *trois mille francs*, est partagé également entre MM. DE LAUZIÈRE DE THÉMINES, BÉCHARD, et CHARLES SIMOND.

PRIX JULES FAVRE.

L'Académie décerne un prix de la valeur de *huit cents francs* à M^{me} CAMUS-BUFFET, auteur d'un ouvrage intitulé : *Un chapitre de l'histoire d'un grand homme : Les femmes du Taciturne*, et une médaille en or de la valeur de *cinq cents francs* à l'ensemble des œuvres de feu M^{me} COLOMB;

Une mention honorable est accordée à M^{me} ÉLISABETH SCHALLER, auteur d'un recueil de poésies intitulé : *Neiges d'avril*.

PRIX TOIRAC.

Ce prix, de la valeur de *quatre mille francs*, est décerné à M. JEAN RICHEPIN, pour son drame en vers intitulé : *Par le Glaive*, représenté en 1892 au Théâtre-Français.

Sur un reliquat d'intérêts provenant de cette fondation deux prix de *cinq cents francs* sont attribués : l'un à M. GEORGES MONVAL, pour la publication des *Lettres d'Adrienne Le Couvreur*; l'autre à M. SOUBIES, pour son dernier volume de l'*Almanach des spectacles*.

PRIX KASTNER-BOURSAULT

Ce prix, de la valeur de *deux mille francs*, attribué : *Au meilleur travail relatif à Boursault le poète, à ses œuvres et principalement à sa comédie d'ÉSOPE A LA COUR*, a été décerné à M. JOSEPH HERMANN, auteur du manuscrit inscrit sous le n° 4 et ayant pour épigraphe :

Ce fut un nouvelliste et un moraliste au théâtre.

Une mention honorable est accordée à M. AUGUSTE DEVAUX, auteur du manuscrit inscrit sous le n° 6 et portant pour épigraphe :

Anima terra tulit quales neque candidiores. (Horace.)

PRIX LAMBERT.

Ce prix, de la valeur de *seize cents francs*, est ainsi réparti :

1° Un prix de *six cents francs* à M. ROBERT VALLIER, auteur d'un livre intitulé : *Guillemette*;

2° Deux prix de *cinq cents francs* :

A M. PIERRE MAËL, auteur d'un volume intitulé : *Sauveteur* ;

A M. THÉODORE VÉRON, pour *l'ensemble de ses travaux littéraires*.